



Visa retour coincer au maroc safè 2 mois

Par **youness**, le **08/01/2011** à **15:29**

Bonjour,

bonjour a tous jai un problem et je veux s'avoir votre avis svp

bon je suis marier avec une francaise et la safè 2 ans que je suis en france et jai eux 2 carte de sejour mai acuase de kelkes problems je me suis separer avec ma femme alors c kil fai jai fai la demande de ma 3 carte de sejour tt seul

alor jai fai la demande a la pref de marseille 20 jour avant la date de expiration de ma carte c etai le 08/10/2010 mao le problem ke je suis parti au maroc le 29/09/2010 et le retour c etai prevu le 07/10/2010 pour eviter d rester concoier au maric mai comme par hasard le jour de mon retour en france jai perdu ma carte de sejour c k'il fai ke je peux pas rentrer jai la retrouver le lendemain mai c etai tro tard jai etai obliger de fair la demande de visa retour auprè de consulat de maroc a marrakech et la safè 2 mois que j'attend tjr pas nouvelles. jai apeler la prefecture ils m dis que pour avoir la reponse de visa retour c 3 mois meme plus voila je vous demande eske ya un risque de rester concoier au maroc en sachant que jai mon appart et mon travaille et que le divorcer pas annoncer
merci a vous tous

Par **mimi493**, le **09/01/2011** à **14:47**

Attention à l'annonce d'avant, c'est très douteux (pas d'adresse, domiciliation anonyme à l'étranger etc.)

Vu que votre carte est expirée, vu que vous ne l'aviez que par le mariage, vu que la communauté de vie est rompue faisant que votre droit de renouvellement de votre carte n'existe plus, vous avez un énorme risque de ne jamais avoir de visa de retour et de continuer

votre vie au Maroc.

Par **youness**, le **09/01/2011** à **16:33**

oui je sai que un risque mai un avocat ma dis que sont obliger de me doner ce visa retour de
tt siplement parceque le divorce pas annonceè
et la j'attend
merci pour votre reponse